

Bulletin spécial Mouvement des écoles 2009

CAPD du 19 mai 2009 : pages I à IV

Actions interprofessionnelles

Le 1er Mai 2009 a été une journée historique tant en raison de l'unité des huit organisations syndicales qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers de plus de 280 rassemblements dans toute la France.

Troisième mobilisation à l'appel des **huit organisations syndicales** en quatre mois, ce 1^{er} mai témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à exprimer leurs revendications et à obtenir des réponses. Le gouvernement et le patronat auraient tort de les traiter par le déni et le mépris, alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emploi et les politiques de fragilisation des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment inquiétude, désarroi et profond sentiment d'injustice. Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles préciseront, dans les prochains jours, des propositions sur lesquelles elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat.

Les huit organisations syndicales appellent les salariés à faire du 26 mai 2009 une journée de mobilisations décentralisées dans des modalités diverses en fonction des réalités locales et visant à la participation du plus grand nombre.

Elles soutiennent les manifestations syndicales européennes de la mi-mai.

Les huit organisations syndicales appellent aussi à une grande journée de manifestations dans toute la France le 13 juin 2009.

Jura : les modalités locales seront précisées prochainement.

Dialogue social = 0

Fonction publique : - 34 000 emplois en 2010 ?

page 2

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la Loi n° 078-17 du 06/01/78.

Revue trimestrielle
CPPAP n° 0909 S 06985
Imprimée par nos soins.
Dispensée de timbrage
L'Enseignant du Jura
76 rue Saint-Désiré
BP 20510
39002 LONS Cedex
Directeur de la Publication
Claude Girod
Route d'Augisey
39190 ROTALIER

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

LONS LE SR CTC

Déposée le 22 mai 2009

SOMMAIRE

- p. 2 : Actions interprofessionnelles.
- p. 3 - 4 : Dialogue social.
- p. I à IV : Ecoles en bref..
- p. I à IV : Mouvement 2009 des écoles.



SE-UNSA du JURA
76, rue Saint-Désiré BP 20510
39002 LONS LE SR CEDEX
Tél : 03 84 47 58 76
Portable : 06 81 17 29 12
Fax : 03 84 24 41 36
Courriel : 39@se-unsas.org
Site du Jura :
<http://sections.se-unsas.org/39>
Site national :
www.se-unsas.org

Education nationale : dialogue social = 0

Depuis plusieurs mois, le ministère de l'éducation nationale et ses représentants locaux, rectorat et inspection académique innovent de nouvelles techniques de rapport avec les collègues. Celles-ci consistent à passer outre les représentants des personnels en s'appuyant sur des contacts directs avec les personnels par l'intermédiaire de plates-formes privées ou de personnels « réquisitionnés » sans compétences spécifiques pour « informer » de résultats comme permutations ...

Ainsi, les collègues ont été contactés au moment des permutations par des personnes se présentant « du ministère » incapables de les renseigner correctement sur les démarches à faire pour soit demander un exeat en cas de refus, soit prendre contact avec leur nouveau département.

L'inspecteur d'Académie poursuit dans cette voie en diffusant avant la CAPD le projet de mouvement, prenant ainsi le risque de devoir modifier ces informations au regard des erreurs que les représentants syndicaux auront pris le soin de relever en effectuant leur travail de commissaires paritaires.

Nous jugeons ces dérives inquiétantes car elles installent un rapport direct et individuel avec l'administration qui n'a pour objectif que d'empêcher les organisations syndicales de veiller au contrôle des règles collectives et à l'équité de traitement de tous. Comment, en effet, savoir, lorsqu'on obtient une information personnelle, si les règles ont été respectées ?

Par ailleurs, l'administration elle-même n'a pas les moyens de ses ambitions et met la pression sur ses personnels .

Tous ces éléments nous conduisent à penser qu'il s'agit d'une volonté de réduire à peau de chagrin le nécessaire dialogue social, dans el monde du travail, dans la Fonction publique, dans l'Education nationale ... **Une raison de plus de se syndiquer ou se re-syndiquer !**

Mouvement 2009 et attaques contre la fonction publique :

Mouvement des écoles : remise en question des garanties statutaires des personnels : nous sommes en plein dans les préconisations visant à la destruction de la fonction publique et figurant dans le rapport Silicani ...

<http://sections.se-uns.org/39/spip.php?article990>



Fonction publique : le dogmatisme du gouvernement

Le gouvernement prétend faire preuve de pragmatisme pour lutter contre la crise économique. Concernant la fonction publique, son dogmatisme est insensible à l'environnement social.

Pour 2010, le gouvernement envisage de porter les suppressions d'emplois à plus de 34 000.

Le ministre de la fonction publique déclarait récemment : "La fonction publique n'est pas la plus exposée à la crise". Comme s'il convenait donc de faire "payer" la fonction publique.

Dans l'Education, où la situation des personnels est toujours plus difficile, le gouvernement prévoit d'appliquer la règle du "1 pour 2" : un départ en retraite sur deux non remplacé.

Ce choix traduit bien la priorité du gouvernement : réduire et amoindrir la fonction publique. C'est à vrai dire son seul cap.

La politique de l'emploi est prise dans une contradiction flagrante : le gouvernement dit se battre pour sauver des emplois dans le secteur privé et en supprime dans le même temps dans la fonction publique.

Depuis 2008, le gouvernement a supprimé plus de 50 000 emplois publics. En 2010, près de 90 000 auront disparu, chaque emploi public supprimé s'ajoutant à tous ceux qui font les frais de la crise dans le privé.

L'UNSA Education dénonce cette politique néfaste tant pour le service public que pour l'emploi et dont les conséquences vont toucher durant de longues années les enfants et jeunes de ce pays.

Le gouvernement a-t-il autre chose à proposer aux personnels que des conditions de travail dégradées et une politique salariale proche de zéro ?

A QUELQUES JOURS DES EVALUATIONS CE1, POINT SUR LE DOSSIER

Les évaluations CE1 de mai 2009 font partie du nouveau dispositif institué cette année par le ministère. Si, au SE-UNSA, nous ne contestons pas par principe les évaluations, nous disons que le contenu, **les modalités de saisie et de remontée des résultats ne répondent pas aux objectifs affichés par le ministère.**

Sommes-nous dans la même situation qu'en janvier ? La réponse est non. En janvier, les consignes intersyndicales de tri sélectif des exercices et donc par conséquent de non utilisation du logiciel de l'administration étaient justifiées par la date de passation des épreuves (janvier 2009 au lieu de la fin d'année) ; les craintes liées à la diffusion d'un palmarès des écoles.

Si le ministre a dû admettre la légitimité de ces arguments en janvier, la crédibilité d'un copié collé de ces consignes pour les évaluations de mai est entièrement posée. Le bilan CE1 est bien en fin d'année scolaire et, suite à l'action menée en janvier, le ministre s'est engagé publiquement à ne pas diffuser les résultats école par école.

En conclusion, le SE-UNSA n'appellera pas au boycott des évaluations CE1.

Comment continuer à agir efficacement ?

Le SE-UNSA a donc décidé de poursuivre l'action auprès du ministre pour obtenir qu'il prenne en compte ses exigences formulées dans l'intérêt des enseignants et de leurs élèves. **C**

C'est pourquoi il vous appelle à vous y associer en signant et en faisant signer la lettre ouverte au ministre que vous trouverez sur notre site du Jura :

<http://sections.se-unsajura.org/39/spip.php?article1026>

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des suites de cette action.

Un arrêté du 24 mars prévoit désormais le versement de la NBI CLIS à compter du 1er juin 2009 y compris aux collègues non spécialisés : une victoire syndicale ... !

Concours 2009 CRPE : Académie de Besançon : 109 places (externe) ; - 45 places par rapport à 2008. 1 place au concours 3ème voie (=).

Environ 1 200 inscrits. Environ 1/3 d'absents aux épreuves d'admissibilité. Résultats admissibilité le 26 mai au soir.

Le ministère a fait connaître le 20 avril les postes aux différents concours de recrutement de professeurs des écoles.

Pour la deuxième année consécutive, la répartition des postes par concours et par académie est connue très tardivement, à la veille des premières épreuves. Auparavant, elle était connue mi-septembre avant la date de clôture des inscriptions, permettant ainsi aux candidats une forte lisibilité avant leur inscription et favorisant ainsi leurs choix.

Nous n'avons pas cessé de dénoncer ce retard auprès du ministère.

Comme l'an dernier, les recteurs ont toute latitude pour répartir les dotations académiques entre les départements.

Éléments d'analyse rapide : 7 165 postes sont offerts sur l'ensemble des concours. Avec - 2 818 postes, cela correspond à une baisse de 28.23% par rapport à l'an dernier.

Les évolutions nationales se répartissent de la façon suivante :

- Concours externe - 29.52%
- Troisième concours - 26.77%
- Concours externe spécial + 6.40%
- Second concours interne + 30.43%
- Second concours interne spécial maintien

Concernant le concours externe, ce sont 2755 postes en moins qui sont proposés (- 29.52%). Cette baisse importante au plan national se retrouve reportée, à 1 ou 2% près, dans chaque académie. On observe la même situation pour la répartition académique des postes au troisième concours.

Hors-classe PE : une nouveauté de taille ...

Pour la rentrée 2009, les modalités générales ne sont pas modifiées et les dispositions de la note de service 2006-078 du 11 mai 2006 s'appliquent dans leur globalité. Le Ministère précise en sus, aux IA : « ... vous pour-

rez ainsi, dès cette année, leur (les directeurs) attribuer un point supplémentaire pour le calcul du barème du passage à la hors classe. »

Le SE-UNSA a demandé au Ministre que le ratio (revalorisé en 2008 de 1,15 à 1,6% à l'actif du seul SE-UNSA) soit significativement amélioré cette année. La situation pourrait être réexaminée avant la fin mai. La disposition pour les directeurs fait partie des mesures partielles que le gouvernement intègre dans ce qu'il définit comme étant une politique de revalorisation financière du métier (heures supplémentaires, primes ou indemnités ... ne s'adressant qu'à un nombre limité d'enseignants). Le SE-UNSA persiste dans son exigence de réelles perspectives de revalorisation financières concernant l'ensemble des enseignants .

Formation des enseignants

Devant les inquiétudes et la mobilisation des personnels, le ministre de l'Education Nationale a annoncé des mesures transitoires pour l'année 2009/2010. Les fédérations FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT et leurs organisations rappellent qu'elles sont favorables à une amélioration de la formation professionnelle des enseignants et à une reconnaissance de leur qualification par l'obtention d'un master. Elles désapprouvent la manière précipitée, aventureuse et sans dialogue avec laquelle a été conduite dans un premier temps la tentative de mise en place du projet. Elles rappellent leur attachement à ce que cette réforme soit rediscutée dans le cadre de réelles négociations, ce qui nécessite du temps.

Elles prennent acte de la décision de maintenir les concours existants, les conditions de leur préparation et de la possibilité d'inscription en IUFM en septembre 2009. Elles demandent solennellement, qu'après le maintien des concours et des conditions de préparation, soient également maintenues les conditions d'organisation de l'année actuelle de stagiaire, les conditions d'inscription et l'absence de report de stage pour tous les admis au concours 2010, quels que soient les concours. La promotion d'enseignants de cette année transitoire bénéficiera d'une formation avant le concours identique à celle des générations précédentes, elle doit bénéficier des mêmes conditions de formation après le concours .../... (extrait du communiqué commun du 12/05/09)

Rentrée scolaire 2009/2010 la rentrée des élèves s'effectuera jeudi 3 septembre

2009 (et non mercredi 2 sept) sauf pour les écoles qui fonctionnent le mercredi matin

Contrairement à ce qui était prévu au calendrier voté il y a 3 ans (donc ne prenant pas en compte la suppression du samedi matin et la nouvelle organisation de la semaine scolaire), la rentrée des élèves aurait bien lieu le jeudi 3 septembre et non le mercredi 2 septembre (sauf pour les écoles qui fonctionnent le mercredi matin).

Festival du droit à l'éducation : action nationale du collectif : "Un pays, une

école, notre avenir" (25 organisations) du 11 au 19 mai.

Jura : à l'appel de (liste à compléter) FCPE, FSU, Ligue de l'Enseignement, SE-UNSA, SNUIPP, UNSA EDUCATION, ...

Enseignants, parents, élus, défenseurs du service public laïque d'éducation, de Dole et de sa région, du Jura, se sont retrouvés lundi 18 mai à 18 H La Commanderie à Dole pour la remise des palmes ... :

- palme au remplacement virtuel,
- palme aux suppressions d'emplois,
- palme au respect des missions et des métiers,
- palme pour l'école maternelle



Reconnaissance des diplômes du Saint-Siège : le CNAL dénonce !



Le CNAL (Comité national d'action laïque) se réunira le 6 juin prochain pour déterminer sa stratégie suite à la publication au Journal Officiel du décret n°2009-427 du 16 avril 2009.

En décembre dernier, le CNAL (Comité national d'action laïque) avait déjà été le premier, avec l'UNSA Education, à dénoncer l'accord conclu entre le Quai d'Orsay et le Vatican concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur délivré par les universités catholiques, qu'ils soient canoniques ou profanes.

Sous prétexte de mise en conformité avec le processus de Bologne, le gouvernement revient en effet sur le principe républicain qui fait le l'Etat le seul garant des diplômes universitaires. Il se place ainsi en contradiction flagrante avec la Constitution, la loi de séparation de 1905, la loi du 18 mars 1880 et avec l'avis émis par le Conseil d'Etat en 1984. Rien que ça ! Le processus de Bologne a bon dos !

Le CNAL et ses organisations membres mettront en œuvre tous les moyens à leur disposition pour combattre ce décret qui contrevient au principe de laïcité de notre République.

Mouvement des écoles 2009 : Mouvement principal

CAPD du 19 mai 2009. Affectations à titre définitif (à TD)

Attention : les informations publiées ci-après sont officieuses et données sous toutes réserves. Des « chaînes » peuvent encore être modifiées après la CAPD ! ...

Seconde phase du Mouvement : la liste des postes restant vacants à l'issue de la CAPD du 19 mai sera complétée pour le second Mouvement par les postes libérés par les couplages de temps partiels, les décharges, ...
Les postes de direction vacants seront banalisés" adjoints (= transformés provisoirement pour un an). Certains postes spécialisés vacants pourraient être "banalisés" maîtres surnuméraires, TR, ...

Une CAPD marathon où le 110 m haies concurrençait la course d'endurance : CAPD lundi 19, vendredi 22 et enfin mardi 26 mai journées...

Pourquoi faire simple ?... ou comment passer d'une CAPD équitable et transparente d'une journée à une CAPD de 3 jours, opaque, incohérente, sans équité avec nombre d'erreurs, et des documents illisibles! **EFFECTIVEMENT C'EST UN VERITABLE PROGRES !!!** Nous entrons dans une aire nouvelle selon l'IA qui a omis de préciser que ce serait l'aire de la régression, du libre-arbitre, du fait du prince.
L'IA nous a contraint à un « changement nécessaire » (dixit l'IA) ! Faisons fi du passé nous a-t-il assené !

Avant	Maintenant
30 vœux à saisir sur i-Prof	30 vœux à saisir sur i-Prof dont au minimum 3 vœux géographiques pour les personnes à titre provisoire
169 sans poste à l'issue du 1 ^{er} mouvement	205 sans poste à l'issue de la 1 ^{re} phase et des affectations de volontaires dans le spécialisé
Affectations publiées après la CAPD Peu d'erreurs et donc peu de chaînes et de changements	Projets d'affectations envoyés à chaque participant avant la CAPD Coût de l'opération 600 € (les collègues sont choqués : Les RASED ont une enveloppe kilométrique en déficit depuis avril 2009 et les fiches de paie non cachetées sont envoyées dans les écoles tous les 4 mois faute de budget !!!) Beaucoup de chaînes et de modifications (entre 64 à 70 changements d'affectation)

Algorithme : Lorsque nous avons demandé quel était l'algorithme qui permettait d'affecter les collègues, l'inspection nous a fait part de ce nouvel algorithme qui a la brillante performance d'affecter au sein d'une zone géographique, **le collègue au plus fort barème sur l'école la moins demandée !!!**

Quel beau souci d'équité ! Ce à quoi on nous a rétorqué que c'était un logiciel national expérimenté depuis des années dans d'autres départements de France.

C'est vrai que présenté de cette façon cela nous rassure quant à la légitimité de ce logiciel et cela nous explique pourquoi celui-ci a été mis en place dans la précipitation !!! Belle anticipation !!!

Affectation des T1 : L'IA nous avait fait part de sa volonté de titulariser davantage de personnes, de permettre aux futurs T1 de participer dès le 1^{er} mouvement (il n'avait pas le choix puisqu'il n'y avait plus qu'une seule saisie des vœux !!!) et de les affecter dès la fin de la CAPD sur des postes réservés avant l'affectation des autres sans poste. Nous étions quelque peu sceptiques...

	2009	2008	2007
Collègues ayant participé au mouvement	541 (dont PE2)	478	504
Collègues affectés	194	177	258
Collègues sans postes	203 (dont PE2)	169 (sans PE 2)	151 (sans PE 2)
PE 2 ayant eu un poste à l'issue du mouvement	3		
Vœux géographiques satisfaits	14		

Résultat : Une véritable explosion de saisie de vœux (8122 contre 4753 en 2008 ; sachant que la liste des postes vacants a été modifiée jusqu'à la veille de fermeture du serveur), un nombre de personnes sans poste en augmentation à l'issue de la CAPD, peu d'affectations supplémentaires...**14 personnes affectées sur vœux géographiques** et ...**3 PE2 à titre définitif sur 47**. L'affectation des T1 initialement prévue en fin de CAPD pour démarrer dans les meilleures conditions possibles, cette affectation donc a été reportée au prochain groupe de travail de fin juin (sur postes réservés, avant les sans poste) ! Poursuivons...

Les documents notamment la fameuse L7 (liste des écoles avec les collègues ayant postulé dessus) était illisible et donc pratiquement invérifiable (impossible de faire le recoupement entre les postes vacants sur des postes précis et des postes vacants sur des zones géographiques) (exemple : 2 postes vacants en mat. sur le secteur Lons-le-Saunier ; il faut ensuite rechercher dans la liste des écoles mat. du secteur de Lons-le-Saunier ces 2 postes vacants) .

D'autres problèmes se profilent au lendemain de la CAPD :

➤ Comment les collègues inéats dans le Jura vont-ils participer au mouvement alors que le serveur est fermé depuis mi-avril. Vont-ils saisir des vœux et à partir de quelle liste ?

➤ Il reste des postes spécialisés non pourvus : comment et à partir de quels critères vont-ils être attribués ?

➤ Comment les collègues sans poste à l'issue de la CAPD vont-ils être affectés ? A partir de la zone géographique des vœux émis ou à partir seulement des vœux- secteurs géographiques qui seront étendus aux secteurs limitrophes ?

➤ Va-t-on affecter manuellement les collègues ou va-t-on refaire tourner la machine ? Si cela est le cas, y aura-t-il une nouvelle saisie de vœux ? Sinon comment affecter les collègues ? Quels seront les critères de priorité ? Assistera-on à une foire aux postes où ceux-ci seront attribués au plus offrant ?

➤ Que vont devenir les postes RASED non pourvus ? Seront-ils banalisés avec une marge toujours trop importante de postes gelés ?

Beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes face à ce mouvement qui est allé au-delà de nos pronostics les plus alarmistes.

M-arie-Claire Fauvey

Informations officielles données sous toutes réserves, des modifications pouvant intervenir. Attendre l'arrêté officiel. Nous prévenir si problème.

ARBOIS - ENS. CL. MAT	BELTRAMELLI ISABELLE
ARBOIS - Aragon Morel ENS. CL. ELE.	JOUBERT PHILIPPE
ARINTHOD - TR ZIL SPE	ASSET OLIVIER
ARINTHOD - DIR. EC. MAT. 4 CLASSES	PAGET MARLENE
ARLAY - ENS. CL. ELE	DERVIN PASCALE
AUMONT ENS CL MAT	MARTIN VANESSA
AUTHUME - DIR. EC. ELE. 4 CLASSES	ROBERT DOMINIQUE
AUTHUME - ENS CL MAT	VAN MEERSSCHE ODILE
BALANOD - ENS. CL. ELE	FORGEUX EMMANUELLE
BEAUFORT - TR BRIGADE	HOARAU SYLVIANE
BEAUFORT - DIR. EC. ELE 7 CLASSES	RYSZ SONIA
BLETTERANS - TR ZIL	ODOBERT KARINE
BLETTERANS - ANIM. SOU. - ANIM. LAN.	DENIDET SOPHIE
BLETTERANS - DIR. EC. ELE. 4 CLASSES	LYZWA ISABELLE
BLETTERANS - TR BRIGADE	MATHEZ ANGELINE
BLETTERANS - ENS. CL. ELE.	MORLIN DIDIER
BLETTERANS - TR BRIGADE	BUATOIS JULIE
BOIS D AMONT - ENS. CL. MAT	EVROUX NADIA
CHAMPAGNOLE - H Reeves - ENS. CL. ELE	BOUTOILLE ANNICK
CHAMPAGNOLE - Hôtel de Ville - ENS. CL. APPLI. MAT	CANAGUIER JOELLE
CHAMPAGNOLE - Hôtel de Ville - DIR. EC. MAT 5 CL	CANAGUIER LYDIE
CHAMPAGNOLE - Hôtel de Ville - ENS. CL. MAT	GRAINDORGE SYLVIE
CHAMPAGNOLE - H Reeves - ENS. CL. MAT	LOCATELLI CHANTAL
CHAMPAGNOLE - J Ferry - DIR. EC. ELE 4 CL	MEULLE GHISLAIN
CHAMPAGNOLE - H de Ville - ENS. CL. MAT	PERNOT FLORENCE
CHAMPAGNOLE - H de Ville - ENS. CL. MAT	TRAVAILLOT CHRISTINE
CHAMPAGNOLE - TR BRIGADE	FORFAIT VERONIQUE
CHAMPAGNOLE - TR BRIGADE	GIRARD ALAIN
CHAMPAGNOLE - TR BRIGADE	PERNET ANTHONY
CHAMPAGNOLE - CP ADJ. IEN	MATHIOT ISABELLE
CHAMPAGNOLE - TR BRIGADE	MATTHEY PHILIPPE
CHAMPAGNOLE – Hôtel de ville – CLIS pro	BRAUD PATRICIA
CHAMPDIVERS - ENS. CL. ELE	MOUQUOD MARIE-CLAUDE
CHAMPVANS - ENS. CL. ELE	MENON JEAN-CLAUDE
CHARCHILLA - DIR 1 CL MAT	GAVAND VERONIQUE
CHAUSSIN - TR ZIL	MOREAU CELINE
CHAUSSIN - ENS. CL. MAT	RECOUVREUX LAURETTE
CHAUSSIN - ENS. CL. ELE	ROUSSOT NATHALIE
CHAUX DU DOMBIEF - ENS. CL. MAT	VUILLET NATHALIE
CLAIRVAUX LES LACS - TR ZIL	ROSAIN ALEXIA
COLONNE - ENS. CL. MAT	DURET MARTINE
COMMENAILLES - ENS. CL. MAT	BOURIAUX STEPHANIE
COMMENAILLES - DIR. EC. MAT	TAUBATY RAPHAEL
CONLIEGE - DIR. EC. ELE. 3 CLASSES	FOURNIER GERARD
CONLIEGE - ENS. CL. MAT	GOYET JEAN
COSGES - CLASSE UNIQUE	VILLELLA STEPHANIE
COURLANS - ENS. CL. ELE	BEAL DAVID
COURLAOUX - ENS. CL. MAT - ANG	RUBY CAROLINE
COUSANCE - ENS. CL. ELE	NAVARRO ANTOINE
CRANCOT - ENS. CL. MAT	BOURRIOT MARIE-HELENE
CROTENAY - EDUC EREA pro	CAPILLON ISABELLE
CROTENAY - EDUC EREA pro	DENIMAL AUDREY
CROTENAY - EDUC. EREA pro	FUMEY ELISE

CROTENAY - EDUC. EREA pro
 CROTENAY - EDUC. EREA pro
 CROTENAY - EDUC. EREA pro
 CROTENAY - EDUC. EREA pro
 CROTENAY - EDUC. EREA pro
 CROTENAY - EREA ADJ pro
 CROTENAY - EREA - ADJ
 CROTENAY - EREA - ADJ pro
 DAMPARIS - TR ZIL
 DAMPARIS - CLIS OPT D
 DOLE - La Bedugue - ENS. CL. ELE
 DOLE - J D'Arc - ENS. CL. APPLI. ELE
 DOLE - Le Poiset - ENS. CL. MAT
 DOLE - Le Poiset ENS. CL. ELE.
 DOLE - Wilson - ENS. CL. ELE. - ANG
 DOLE - Rochebelle – ENS. CL. MAT
 DOLE - Le Poiset - DIR. EC. ELE 6 CLASSES
 DOLE - CLIS Sorbiers
 DOLE - La Bedugue - DIR. EC. ELE. 4 CLASSES
 DOLE - ADJ SEGPA
 DOLE - ADJ SEGPA
 DOLE - TR BRIGADE.
 DOLE I - MAIT. REFERENT
 DOLE - TR BRIGADE
 DOLE - Beauregard TR ZIL
 DOLE – CLIS 4 Wilson
 DOLE – UPAES le Bonlieu adj spé
 DOLE – UPAES le Bonlieu Dir pro
 DOLE – IME Hauts Meshils Pasteur DIR
 DOLE – IME Hauts Meshils Pasteur ADJ
 DOLE – Hôpital de jour CATTP pro
 DOLE 2 – TR BRIGADE
 DOUCIER - ENS. CL. MAT
 DOUCIER - DIR. EC. ELE. 3 CLASSES
 ETREPIGNEY - ENS. CL. ELE.
 FONCINE LE HAUT - DIR. EC. MAT. 2 CLASSES
 FOUCHERANS - DIR. EC. MAT. 2 CLASSES
 FRAISANS - ENS. CL. MAT
 GENDREY - TR ZIL
 GEVRY - DIR. EC. ELE 2 CLASSES
 GROZON - ENS. CL. ELE
 GROZON - DIR. EC. ELE 3 CLASSES
 JOUHE - ENS. CL. ELE. - ANG
 LA BRETENIERE - CLASSE UNIQUE
 LA VIEILLE LOYE - ENS. CL. MAT
 LAVANCIA EPERCY - TR BRIGADE
 LAVANCIA EPERCY ENS CL ELE
 LAVANS LES ST CLAUDE - TR BRIGADE
 LE DESCHAUX - ENS. CL. MAT
 LECT - DIR. EC. ELE. 2 CLASSES
 LECT - ENS. CL. ELE
 LES CROZETS – ETIVAL DIR 1 CL
 LES MOUSSIÈRES - ENS. CL. MAT
 LES ROUSSES – ENS CL ELE
 LONS LE SAUNIER – F Rollet - TR ZIL.

GROSSE BERTRAND
 HENRIOT GUILLAUME
 MATTHEY PHILIPPE
 PERNET ANTONY
 OYSEL SEVERINE
 POUX LAURENCE
 ROCHE JULIEN
 DUPREZ ANTOINE
 DONEY BENJAMIN
 GUEY SOPHIE
 BEAUQUIS SOPHIE
 BEGRAND ANNE-MARIE
 FAIVRE DOMINIQUE
 GAUDARD ANNE-MARIE
 MARTIN CHRISTINE
 CHATRENET FABIENNE
 MERMET DAVID
 MESSNER REGINE
 TRIBUT ERIC
 CHOULET CAROLE
 CIGLIA CELINE
 COULON JEAN-LOUIS
 MAIGNAN PASCALE
 RAMAUX CHRISTOPHE
 GAXOTTE VALERIE
 CHARNIER ERIC (stage CAPA-SH)
 GIRARDEAU FABRICE (stage CAPA-SH)
 RAMAUX CHRISTOPHE
 BEKKAL SAKINA
 PELZ-FERRY ADELIN
 SAPPEZ GERALDINE
 COMMOY MARIELLE
 MORET PASCALE
 PIERREL YVES
 CHENU MARIE-LUCE
 PEREZ ANNICK
 BERMOND LAURENCE
 RORATO CLAIRE
 EID CORINE
 MONAMY LAURE
 BLONDEY SOPHIE
 MOUSSU SABRINA
 PLAGNAT ELEONORE
 GAULET ANNE
 LANGLOIS SOPHIE
 CARLET DELPHINE
 LEMAISTRE JEROME
 GUYON LUDOVIC
 MOUREY CHRISTELLE
 HUSSON CHRISTELE
 PIRON LAURE
 CORBE PASCAL
 GILLOT HELENE
 LADOUY JOSIANE
 CATTENNOZ CAROLINE



LONS LE SAUNIER - G – CMPP.
 LONS LE SAUNIER – F Rollet - DIR. EC. MAT. 3 CL
 LONS LE SAUNIER - ROUSSEAU ELE - TR ZIL
 LONS LE SAUNIER – J J Rousseau - ENS. CL. MAT
 LONS LE SAUNIER – J Prévert - TR ZIL
 LONS LE SAUNIER – J Prévert - CLIS pro
 LONS LE SAUNIER – Les Toupes - DIR. EC. ELE
 LONS LE SAUNIER – F Rollet - ENS. CL. APPLI. ELE
 LONS LE SAUNIER – J Prévert - INI. ETR. ELE. - CRI
 LONS LE SAUNIER – Rousseau - ENS. CL. MAT
 LONS LE SAUNIER – J Prévert mat - TR ZIL .
 LONS LE SAUNIER – G Brassens - DIR. ELE. 5 CL
 LONS LE SAUNIER Richebourg - ENS. CL. APPLI. MAT.
 LONS LE SAUNIER - TR BRIGADE
 LONS LE SAUNIER II – ½ PSY Arinthod + ½ CMPP
 LONS LE SAUNIER - hôpital de jour + ½ dech Messia
 LONS LE SAUNIER - TR BRIGADE - ANG
 LONS LE SAUNIER - TR BRIGADE
 LONS LE SAUNIER - CP LAN. VIV.
 LONS LE SAUNIER - MAIT. REF.
 LONS LE SAUNIER - AVS + SAPAD
 MACORNAY - ENS. CL. MAT
 MACORNAY - ENS. CL. ELE.
 MESSIA SUR SORNE - ENS. CL. ELE
 MEUSSIA ENS. CL. ELE
 MIGNOVILLARD - ENS. CL. MAT
 MOIRANS EN MONTAGNE - ENS. CL. ELE
 MOIRANS EN MONTAGNE - ENS. CL. MAT
 MOIRANS – LAVANS Réseau Réussite scol
 MOISSEY - ENS. CL. ELE
 MOLLINGES – ENS CL ELE
 MONNET LA VILLE - ENS. CL. ELE
 MONNIERES - DIR. EC. ELE. 2 CLASSES
 MONT SOUS VAUDREY - ENS. CL. MAT
 MONT SOUS VAUDREY - ENS. CL. ELE
 MONT SOUS VAUDREY - DIR. EC. MAT. 3 CL
 MONTAIGU IME- DCH DIR. ETS SPE. - OPT D
 MONTAIGU IME ADJ SPE pro
 MONTAIGU IME ADJ SPE pro
 MONTAIN - DIR. EC. ELE 3 CLASSES
 MONTMIREY LA VILLE - ENS. CL. MAT
 MONTMOROT - ENS. CL. ELE
 MORBIER - ENS. CL. ELE. - ANG
 MORBIER - DIR. EC. ELE 6 CLASSES
 MORBIER - ENS. CL. ELE
 MOREZ Le Puits - ENS. CL. MAT
 MOREZ Le Haut ENS CL MAT
 MOREZ Centre – ENS CL MAT
 MOREZ - UPI
 MOREZ - Le Centre TR BRIGADE
 MOREZ - ANIM. SOU. - COOR. ZEP
 NANCE - ENS. CL. MAT
 ORCHAMPS - ENS. CL. ELE
 ORCHAMPS - ENS. CL. ELE
 ORCHAMPS - DIR. EC. ELE 7 CLASSES
 ORCHAMPS - ENS. CL. MAT
 ORCHAMPS - ENS. CL. MAT
 ORCHAMPS - ENS. CL. MAT

CLERC REGINE
 DUPONT SONIA
 FAUVEY MARIE-CLAIRE
 GOYDADIN CLAUDIE
 GUY HERVE
 POUX BERTHE JEROME
 JAILLET SEVERINE
 KERVILLA MARIE NOEL
 LAUBRESSAC DOMINIQUE
 MICHAUD ANNE
 PAUL JULIEN
 RIOU YANNICK
 SOMMET COLETTE
 BECHERAS NICOLE
 BEUCLER PHILIPPE
 TAMBORINI VALERIE
 GIRARDOT ELISE
 JACOB AURELIEN
 RACLE DOMINIQUE
 VERNAY-RAOUL CHRISTELE
 VIRET LAURENT
 MURAT MURIEL
 RODRIGUES JEAN
 BUATOIS GHISLAIN
 PANISSET MARILYNE
 THIRIOT SYLVIE
 CHAVANT BRIGITTE
 SPRINGINSFELD KARINE
 QUIRICO SONIA
 CHANUSSOT ISABELLE
 MAGNIN YANNICK
 NIDERLENDER CARLA
 ELGOYHEN BARBARA
 DUARTE CAROLINE
 JOBEZ ANNE
 PASSARIN VALERIE
 RENAUD LAURENCE
 FRIGOUL EMMANUELLE
 MARIETIS ELODIE
 PAGET ANNETTE
 DUMONT LAURENCE
 DURAFFOURD KARINE
 DANNECKER GILLES
 FEDRIGO NATALIE
 LANCON SABINE
 BERTHET SYLVIE
 SERAIN CAMILLE
 LARIVE LUCETTE
 COLIN THIBAUT
 MEUNIER CATHERINE
 ROIDOR GWENAEL
 BUSSIERE SARAH
 BONNOT JULIE
 BOUCHER CELINE
 GUY MARIE CHRISTINE
 MAGNIN ANNICK
 RECHE LAURENCE
 ROY CLAUDE

ORCHAMPS - ENS. CL. ELE.
 ORGELET – ENS. CL. ELE
 PAGNOZ - CLASSE UNIQUE
 PERRIGNY - ENS. CL. ELE
 PETIT NOIR - TR BRIGADE - ANG
 PETIT NOIR - ENS. CL. MAT
 POLIGNY - TR ZIL
 POLIGNY - ENS. CL. MAT
 POLIGNY J Brel ENS ELE
 POLIGNY - UPI
 RAVILLOLES - ENS. CL. ELE.
 RANCHOT DIR 5 CL
 REVIGNY ITEP - ENS. CL. SPE. - OPT D
 RUFFEY SUR SEILLE - ENS. CL. ELE.
 SALINS LES BAINS Chantemerle DIR. EC. MAT 2 CL
 SALINS LES BAINS Voltaire - ENS. CL. ELE.
 SALINS LES BAINS Voltaire - ENS. CL. ELE.
 SALINS LES BAINS - REG. ADA. - OPT E
 SALINS LES BAINS Voltaire - TR BRIGADE
 SALINS LES BAINS Olivet - TR ZIL
 SAMPANS - DIR. EC. ELE 4 CLASSES
 SELIGNEY - CLASSE UNIQUE
 SELLIERES - TR ZIL
 SEPTMONCEL - ENS. CL. ELE.
 SIROD - ENS. CL. MAT .
 SAINT AMOUR - ENS. CL. MAT
 SAINT AMOUR - DIR. EC. MAT
 SAINT AMOUR - ENS. CL. ELE
 SAINT AUBIN - ENS. CL. ELE. - ANG
 SAINT AUBIN - ENS. CL. ELE. - ANG
 SAINT CLAUDE - TR BRIGADE
 SAINT CLAUDE - TR BRIGADE
 SAINT CLAUDE - TR BRIGADE
 SAINT CLAUDE – TR BRIGADE
 SAINT CLAUDE - ANIM. SOU. - ANIM. LAN.
 SAINT CLAUDE Avignonnetts - CLIS - OPT D
 SAINT CLAUDE H Ponard - ENS. CL. MAT
 SAINT CLAUDE Faubourg - ENS. CL. ELE.
 SAINT CLAUDE Truchet - DIR. EC. ELE 8 CLASSES
 SAINT CLAUDE Avignonnetts - TR ZIL
 SAINT CLAUDE Mouton - TR ZIL
 SAINT CLAUDE SEGPA Pré St Sauveur
 SAINT GERMAIN EN MONTAGNE DIR. ELE 3 CL
 SAINT GERMAIN EN MONTAGNE - ENS. CL. MAT.
 SAINT GERMAIN LES ARLAY - DIR. EC. ELE- 2 CL
 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX - TR ZIL
 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX - ENS. CL. ELE
 SAINT LUPICIN - ENS. CL. ELE
 SAINT LUPICIN - ENS. CL. ELE
 SAINT LUPICIN - ENS. CL. MAT
 TASSENIERES - DIR. EC. ELE 2 CLASSES
 TAVAUX Curie ENS CL MAT
 TAVAUX - L Pasteur ENS. CL. MAT
 TAVAUX - ENS. CL. ELE.
 THOIRETTE - ENS. CL. ELE. - ANG
 VADANS - DIR. EC. ELE- 2 CLASSES
 VIRY - ENS. CL. ELE.
 VIRY - TR ZIL

WACOGNE NATHALIE
 VIALARD STEPHANIE
 SUNER CHANTAL
 VAN RENSBERGEN ANNE-PIERRE
 CHANDON TIPHAINE
 PRADEAU VIRGINIE
 COQUERET VERONIQUE
 DESPRES MARIE-LAURENCE
 PRETOT JACKY
 MENIGOZ JEAN-BAPTISTE
 LAMARRE FREDERIQUE
 PELZ-FERRY ADELIN (stage capa-sh)
 KEROUAZ LYNDIA
 SIESS SYLVIE
 BOILLEY VERONIQUE
 BROZZETTI STEPHANIE
 GERBER SOPHIE
 GUINCHARD LAURENT
 MUSSILLON JEAN-PHILIPPE
 PICHOT SANDRINE
 MILLET ISABELLE
 JAQUET LUCILE
 BOUDAT CECILE
 MEUNIER VALERIE
 BUZER ISABELLE
 BESSON PHILIPPE
 GROSLIER NADINE
 LEPESECC GAELE
 LEGRAND SANDRINE
 PAGANT LINDA
 BRENOT EMMANUEL
 FAYOLLE ANNABEL
 MICHAUD SOPHIE
 HILLEWEAERE ISABELLE
 SIMSEK ERGUN
 GIRARDET PATRICIA
 LETOURNEUX CLAUDINE
 BLONDEAU MICKAEL
 MORICHEAU JEAN
 SIXDENIER CAROLE
 COULON SARAH
 VUILLET A CILES AMANDINE
 COLIN ANNE
 COULON CHRISTINE
 BOUVARD SYLVIE
 BOUCHER SOPHIE
 PEREZ CARL
 BUCHIN SYLVIE
 PILLOIX VINCENT
 SZOPA GENEVIEVE
 COTE LUDIVINE
 MARMONT KARINE
 BOURQUIN EVELYNE
 FOIGNOT STEPHANIE
 PETIT BENEDICTE
 GLAZ VERONIQUE
 BESANCON VALERIE
 BURDET VERONIQUE

Collègues sans poste à l'issue de la 1ère phase du mouvement 2009 et du mouvement manuel ASH (environ 200 collègues sans affectation):

Albouv Véronique, Anqueton Nadia, Azzi Aurélie, Baranski Marie, Barbier Sandrine, Bastille Clémence, Baud Adeline, Baud Stéphanie, Beley Couvoisier Céline, Belot Marlène, Benier Julie, Benier Philippe, Bertragnag Kadija, Berto Valérie, Bignon Lydie, Billet Sandra, Biraud Caroline, Bole-Richard Fabien, Bon Isabelle, Bonnatte Claire, Bony Bertrand, Bordini Sophie, Bosson Claire, Bouillon Anais, Boutigny Fanny, Bouvard Léa, Brossard Myriam, Bruard Fanny, Buatois Anne, Buguet Candice, Buissan Christelle, Capelli Marie-Pierre, Cardinaux Stéphanie, Caussanel Alice, Chaillot Maelle, Chaniet Anne-Julie, Charles Ophélie, Chassignet Estelle, Chauderon Aurélie, Chauvin Arnaud, Chavin-Gazalier Lydie, Chessel Alexandra, Clément Mickael, Clerget Mélanie, Clerget Nathalie, Colin Sandrine, Comte Cornebois Léa, Cuhe Stéphanie, Cuny Marion, Decamps Amélie, Degre Christelle, Deon Lucille, Descombes Bénédicte, Desgenetiz Nathalie, Desseverine, Despres Richard, Desset Jennifer, Dessolin Julie, Detouillon Stéphanie, Dodane Amélie, Doridot Fabienne, Dorlet Katia, Duparay Céline, Duval Delphine, Ecarnot Bertrand, Felder Gaëlle, Felici Karine, Ferrandini Audrey, Fevre Emmanuelle, Florin Sandrine, Fournier Carole, Frachebois Céline, Gagnoux Prohac Céline, Gallard Anne, Galmiche David, Garnaud Alexandra, Gauer Christelle, Gemayel Roland, Genniaux Adrien, Geoffroy Magali, Gerome Audrey, Gillot Marie-Line, Girod Carine, Gouttefarde Amandine, Grandjean Marie-Adelaide, Grandjean Thomas, Grandjean Sandra, Greco Corinne, Guenaud Angélique, Guerrin Delphine, Guilbert Emilie, Guyard Adeline, Guyard Anne-Laure, Hammaoui Nora, Henn Elodie, Huet Caroline, Jacquier Tatiana, Jakubek Murielle, Jourmier Katia, Lasnel Loïc, Lefebvre Fanny, Legrand Laetitia, Lehmann Nathalie, Lemoine Emilie, Lizon-Alexandre, Lugin Stéphanie, Louarn Edith, Lugand Nathalie, Madec Florence, Maigret Delphine, Maillard Stéphanie, Maillard Salin Bernadette, Maire Aline, Majri Oulfa, Marchal Edouard, Marty Florent, Masini Alexandre, Masson Cécile, Maupetit Isabelle, Mauron Julie, Meignier Delphine, Meline Dubois Astrid, Merat Cécile, Mercier Charlotte, Merli Anne, Mesmin D'Estienne Hélène, Mestik Julien, Metra Lise, Meulle Margaux, Meyer-Faure Audrey, Michel Muriel, Migeon Julie, Monamy Cécile, Monnet Aurélie, Monnot Dorothée, Morel Vélène, Mrcela Christel, Nicod Nadège, Nouze Sylvie, Orny Thibaut, Paget Anne-Lise, Pagniez Samuel, Parent Stéphanie, Patula Sophie, Peccaud Aline, Perbet Christine, Pernet Roseline, Pernot Sandrine, Pletwa Elise, Richard Adeline, Riquelme Carole, Rochet Aurélie, Rodot Marina, Rodrigues Sandrine, Roland Sylvie, Rosenberger Gaëlle, Rouabah Nassima, Roy Nadège, Ruisseaux Evelyne, Sachon Alexia, Saunier Emilie, Senechal Alice, Serrano Catherine, Silva Anne-Laure, Tedoldi Julie, Thery Sandrine, Thibaud Véronique, Tissot Lise, Tolle Mélanie, Travaillet Julie, Treboz Julie, Trocon Laureanne, Troncin Tiphaine, Truche Marie, Tschudi Marion, Valet Anne-Cécile, Vandelle Marine, Vantard Amélie, Vellella Stéphanie, Verne Claude, Vinsu Jérémie, Viret Eric, Vouillot Fanny, Vuattoux Lucile, Zaegel Sarah, Zorzi Christine.

Postes vacants à l'issue de la CAPD du 26 mai:

1ère liste provisoire qui sera abondée par d'autres supports, lors des groupes de travail du 16 au 25 juin.

Postes spés: Arbois ele maître G, les Rousses ele maître G, Mont sous Vaudrey ele maître G, Poligny Brel ele maître G, Arinthod ele maître E, Beaufort ele maître E, Bletterans ele maître E, Champagnole Hôtel de ville ele maître E, Chaussin ele maître E, Dole Rochebelle ele maître E, Fraisans ele maître E, Lons Prévert ele maître E, Petit Noir ele maître E, Saint Claude Faubourg ele maître E, Saint Claude Avignonnets ele maître E (2 postes), Saint Laurent en Grandvaux ele maître E, Salins les Bains Olivet ele maître E, Tavaux Pasteur ele maître E.

psy réseau, Saint Claude Avignonnets psy réseau

1. Morez Centre ele CLIS 1

Poligny SEGPA dir, Poligny SEGPA adj, EREA educ (3 postes)

Champagnole cons péda, Dole 2 cons péda, Dole 2 MDPH, Lons 2 cons péda ASH (2 postes), Lons 2 anim 1/2 CDOASD + 1/2 dech dir (en attente), Saint Claude cons péda EPS.

Dir banalisées: Chamblay dir ele 2 cl, Chaussin St Ex dir mat 3 cl, Chemin dir ele 2 cl, Dammartin-

Marpain dir ele 2 cl, Dole Sorbiers dir ele 5 cl, Grande Rivière dir ele 3 cl, Mouchard dir ele 4cl, Pratz dir ele 4 cl.

TR zil-brigade: Tavaux J Curie ele TR ZIL, Saint Julien ele TR Brigade, Saint Amour ele TR ZIL

Départ en stages spécialisés (2009-2010):

Option C : Eric Chamier

Option D : 3 candidatures 2 désistements: Pelz-Ferry Adeline (IME Dole les Hts Mesnils Pasteur)

Option F : Choulet Carole, Gouttefarde Amandine, Roche Julien, Ciglia Céline (formation à Besançon)

Option E : 2 candidatures refusées faute de budget

DEPS : Vuillermoz Delphine, Faivre-Huyguc Marie Laure

Mouvement manuel ASH (collègues volontaires ou délégation à titre pro):

EREA educ: Henriot Guillaume, Grosse Bertrand, Fumey Elise, Denimal Audrey, Capillon Isabelle, Oysel Severine, Matthey Philippe, Pernet Anthony, Poux Laurence. **EREA adj spé:** Duprez Antoine. **Lons CLIS Prévert:** Poux-Berthe Jérôme.

IME Montaigu: Frigoul Emmanuelle, Marietis Elodie.

Champagnole CLIS Hôtel de ville: Braud Patricia.

Dole le Bonlieu: Ramaux Christophe.

Dole Hôp de jour: Sappez Géraldine

Congés pour formation:

Seulement 12 mois ETP ont été accordés sur les 24 mois disponibles. Rappel en 2008: l'IA avait accordé 25 mois ETP. A l'image de la formation continue, l'enveloppe prévue pour la formation professionnelle se réduit « comme peau de chagrin ».

9 demandes (représentent 64 mois) **3 demandes retenues :** Cathelin Gabriel 5 mois, Desgouilles Hubert 4 mois, Buisson Chantal 3 mois.

Situation postes-personnes:

fin avril 2009: -8,9 postes prévision au 31 août 2009: -8 postes.

Au vu des difficultés de remplacements et des remontées des collègues dans les écoles, il est évident que les chiffres donnés par l'IA sont sous estimés. L'IA veut minorer les difficultés du département, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'a recruté qu'une seule LC, contrairement aux autres départements de l'Académie (Doubs: 34, Hte Saône: 11, Belfort: 3, Jura: 1).

Inéats-Exéats des titulaires:

2 demandes d'exéats pour le Doubs : 2 demandes accordées; 1 demande d'inéat pour le Jura : accordée; 13 demandes d'inéats pour le Jura : toutes accordées; 4 demandes d'exéats hors académie: 2 accordées 2 en attente. Le fort déficit du Jura explique pourquoi l'IA a accepté tous les inéats et a refusé certains exéats.

Inéats-Exéats des PE2 stagiaires:

3 inéats – exéats accordés pour la Haute Saône; 6 demandes d'exéats pour le Doubs: 2 demandes accordées; 3 demandes d'exéats pour le Territoire de Belfort : 3 demandes refusées; 3 demandes hors académies refusées (Hte Savoie, Saône et Loire, Seine et Marne). Une première cette année! Les inéats exéats des PE2 ont été traités avant la tenue de la CAPD, alors que celle-ci doit être consultée sur cette question (conformément aux textes).

Création de postes d'IEP dans l'Académie:

IEP ASH: IEP ASH de Besançon devient IEP ASH Académique adjoint rattaché au rectorat.

IEP maternelle: IEP de Besançon (missions école mat et formation IUFM)

IEP maternelle: Dole 3 (Mr Mielles) secteur collège Tavaux-Damparis (missions LVE à l'école et valorisation de la démarche des évaluations CE1-CM2). Pas de secrétariats ni de conseillers péda pour ces 3 IEP.

Redécoupage des circonscriptions:

La Circonscription de Bletterans devient Lons 3: le siège se déplace à Lons dès le 1^{er} septembre 2009. Redécoupage avec Dole 2 (arrivée d'un nouvel IEP: Mr Philippe) et Bletterans (poste IEP à pourvoir).

